

→ Du 3 avril au 20 juin 2018

Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

En 2017 :
+ de **340 000**
demandes de
bourses de
collège

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2017



L'identifiant
et le mot de passe
de mon compte
Éducation nationale
(ATEN) fournis
par l'établissement.



Mon adresse
de messagerie
électronique

Le déroulement de ma demande

1 Je me connecte à **Scolarité services**

<https://teleservices.ac-dijon.fr/ts>

Plus simple, plus sécurisée,
je me connecte via :



France
Connect

Mes informations fiscales
sont plus précises et je
n'ai aucun renseignement
complémentaire à saisir.

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2 Je fais une demande pour :

- mon enfant scolarisé en 3^e en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2018 ;
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.

3 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE